

COURANTS D'AGES ASBL

PLATEFORME DE L'INTERGENERATION FRANCOPHONE DE BELGIQUE



RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Avec le soutien d'Actiris

Table des matières

Introduction.....	3
A. Information.....	4
1. Permanence téléphonique et électronique	4
2. Portail.....	4
3. Newsletter	6
B. Représentation	6
1. Elections de mai 2014.....	6
2. Europe 2014 et perspectives	7
3. Conférences / Interventions.....	8
C. Sensibilisation.....	8
1. Formation	8
2. Carrefours des Générations.....	10
3. Journée découverte de projets intergénérationnels.....	11
4. Forum ouvert : « Comment favoriser les solidarités entre les générations au sein de l’habitat ? »	12
D. Réseautage	13
1. Recrutement nouveaux membres.....	15
2. Journée Réseau.....	16
E. Gestion quotidienne de l’asbl	17
Conclusion	18
ANNEXE 1.....	20
ANNEXE 2.....	24

Introduction

L'intergénération, en favorisant les solidarités entre tous les âges et tous les secteurs, répond en partie au défi urgent de bâtir ensemble la société, d'aujourd'hui et de demain, au-delà des sentiments d'incompréhension ou de concurrence entre les générations.

Dans cette optique, la plateforme Courants d'Âges (Statuts de l'asbl en annexe 1) est reconnue comme l'interface du secteur intergénérationnel en Belgique francophone. Pour cela, elle coordonne un réseau de membres actifs dans la pratique de la solidarité entre les générations qui fonde sa légitimité. La plateforme relie donc ses membres entre eux et avec les autres publics, accroît la visibilité des actions intergénérationnelles et porte la parole pour une société plus solidaire et plus respectueuse des rôles et des désirs de chaque âge.

Courants d'Âges axe son action autour de trois missions:

Informer

Répondre aux demandes d'informations concernant les actions de terrain, les publications, ou autres études relatives au défi des relations intergénérationnelles.

Collecter et diffuser les informations concernant les événements, les projets et les ouvrages en rapport avec la rencontre entre les générations.

Echanger

Favoriser les échanges de pratiques entre ses membres et créer le lien entre différents porteurs de projets, particuliers et institutions.

Orienter les demandes spécifiques vers les structures les plus appropriées aussi bien au sein qu'à l'extérieur du réseau.

Représenter

Représenter le secteur intergénérationnel lors de conférences, de colloques, de journées d'étude et diffuser les pratiques intergénérationnelles.

Interpeller les politiques sur la thématique des relations entre les générations.

En 2014, Courants d'Âges a continué à coordonner la vaste opération de sensibilisation aux relations intergénérationnelles qu'est « Carrefours des Générations ». En parallèle, Courants d'Âges a poursuivi la sensibilisation et la mise en réseau notamment grâce à ses modules de formation et sa gestion attentive du portail internet : www.intergenerations.be.

De plus, cette année Courants d'Âges a proposé de nouveaux moments d'échanges et de rencontre à travers sa journée réseau et un forum ouvert consacré aux solidarités intergénérationnelles dans l'habitat.

A. Information

1. Permanence téléphonique et électronique

En lien direct avec ses trois missions, Courants d'Âges propose une permanence téléphonique et électronique pour recueillir et répondre aux nombreuses demandes venant des membres du réseau, d'associations, de diverses structures et services ou du grand public. Ces demandes sont d'ordre varié et chacune d'elles fait l'objet de recherches spécifiques ou d'une orientation vers les structures expertes dans les domaines questionnés.

Le portail www.intergenerations.be reste une importante porte d'entrée pour ces demandes.

En 2014, nous comptabilisons plus de 80 réponses personnalisées aux demandes parvenues par mail. Ceci, sans compter les sollicitations reçues par téléphone.

2. Portail

Courants d'Âges gère un portail internet d'information et d'échange d'expériences qui reprend un grand nombre d'activités et de publications en lien avec la thématique intergénérationnelle. Le portail www.intergenerations.be ouvre une véritable porte d'entrée sur l'intergénération.

Ses objectifs:

- centraliser l'information intergénérationnelle;
- proposer un lieu d'échange interactif sur l'intergénération;
- mettre à disposition des outils méthodologiques et de référence;
- rendre accessible des expériences intergénérationnelles qui naissent un peu partout en territoire francophone de Belgique souvent de manière locale et peu visible.

Son public:

- les professionnels y trouvent des idées d'activités et des contacts;
- les particuliers y consultent des publications et des événements auxquels participer;
- les mandataires politiques y dénichent des informations sur la problématique des relations entre générations;
- le grand public y rencontre les porteurs de projets intergénérationnels;

Le site se compose de différentes catégories complémentaires comme:

- un actuBlog mettant en avant les événements phare du moment;
- un agenda informant des événements intergénérationnels;
- un carnet seniors reprenant l'actualité des seniors en lien avec l'intergénération;

- des organismes inscrits composés en partie d'« experts » de l'intergénérationnel;
- des projets et expériences de mise en lien entre les générations;
- une boîte à outils aidant à la réalisation d'un projet intergénérationnel;
- une newsletter récapitulant l'actualité du secteur.

Afin de préserver les valeurs que nous prônons, nous analysons attentivement la dimension intergénérationnelle, apolitique et non-commerciale des nouvelles demandes d'inscription d'organismes ou d'activités que nous recevons avant de les mettre en ligne.

Cette année, Courants d'Âges a procédé à une mise à jour des 210 membres inscrits sur le portail www.intergenerations.be. Pour chaque membre, les données complètes (coordonnées, adresse du site Internet, thématique, présentation) ont été vérifiées. Suite à cette mise à jour, Courants d'Âges a sollicité les membres dont les informations n'étaient plus d'actualité. Les associations qui n'ont pas donné suite à nos sollicitations et dont nous ne trouvons plus de traces ont été retirées du portail.

Tableau des fréquentations mensuelles en 2014

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Janvier 2014	2.931	4.859	27.195
Février 2014	3.393	5.084	33.728
Mars 2014	3.204	5.653	42.343
Avril 2014	2.413	3.597	27.540
Mai 2014	2.523	3.624	15.849
Juin 2014	2.011	2.888	16.146
Juillet 2014	1.800	2.571	14.887
Août 2014	1.811	2.989	66.127
Septembre 2014	2.420	2.485	18.726
Octobre 2014	2.899	4.257	23.019
Novembre 2014	2.553	3.699	24.255
Décembre 2014	2.306	3.395	28.841
Total	29.964	45.476	293.848

Tableau comparatif des fréquentations

	2010	2011	2012	2013	2014
Visiteurs différents	11.707	18.821	27.869	28.852	29.964
Pages visitées	105.184	281.308	389.736	652.118	293.848

2014 en quelques chiffres

- 24 nouvelles inscriptions de la part de différents organismes
- 200 organismes inscrits
- 73 agendas
- 27 ACTUblog
- 14 carnets seniors

L'augmentation constamment enregistrée depuis 2008 nous pousse à continuer notre travail de référencement, de mise à jour et de gestion du site.

3. Newsletter

Notre newsletter relaye l'actualité intergénérationnelle et fait écho aux activités de nos membres et aux informations (agendas, outils, ...) reprises sur le portail. Elle est un lien plus proactif vers l'extérieur. Les retours enthousiastes et intéressés ont été très nombreux cette année. A l'exception de newsletters vers des publics ciblés selon le projet, nous avons envoyé quatorze newsletters à près de 3.500 contacts en 2014.

Dans le cadre de projets particuliers, comme les Carrefours des Générations et la diffusion du mémorandum pour les élections de mai 2014, nous avons également envoyé une dizaine de newsletters à des groupes cibles.

B. Représentation

1. Elections de mai 2014

A l'occasion des élections fédérales, régionales et européennes de mai 2014, Courants d'Agés a publié un mémorandum adressé aux mandataires politiques. Ces recommandations avaient été réfléchies et rassemblées, en collaboration avec les membres du réseau, dans le cadre de la publication de la brochure sur le vieillissement actif faisant suite à l'année européenne 2012. Elles visent une meilleure considération et une amélioration des réalités des acteurs du secteur intergénérationnel en valorisant une approche replaçant l'humain au cœur des politiques publiques.

Si lors de la publication de la brochure en 2013, très peu de mandataires politiques avaient répondu à nos recommandations, cette année nous avons bénéficié d'une écoute plus attentive, échéance électorale oblige. Nous avons adressé notre mémorandum à toutes les grandes familles politiques francophones, à tous les ministres fédéraux et régionaux en lien avec le champ d'action intergénérationnel (action sociale, égalité des chances, familles, seniors, jeunesse, logement, mobilité, aménagement du territoire, etc.) et à de nombreux députés

fédéraux et régionaux travaillant dans les commissions transversales à notre secteur. Outre les « accusés de réception » nous assurant que nos recommandations ont été lues avec attention, nous avons reçu des réponses complètes et argumentées de la part d'Ecolo, du MR et du cdH. Le PTB et le PS de leur côté nous ont adressé des réponses issues directement de leurs programmes pour les seniors.

En plus de la publication du mémorandum, un onglet du portail www.intergenerations.be a été consacré aux élections où nous y avons publié les réponses des politiques ainsi que d'autres actualités en lien.

Dans ce cadre, Courants d'Âges a participé à une réunion du cdH où le parti politique présentait son programme orienté seniors à quelques membres de la société civile. Nous avons pu y rappeler l'importance des solidarités entre les générations pour tous les âges et pas uniquement au service des aînés et également les risques de l'activation à tout prix des publics. C'est ainsi que nous avons diffusé un peu plus notre mémorandum et la brochure sur le vieillissement actif, en rappelant que pour Courants d'Âges, l'essentiel est de rendre les citoyens acteurs et pas forcément actifs.

Le mémorandum et notre campagne autour des élections ont également été relayés sur le site d'Age Platform pour lequel nous avons rédigé un article en anglais : <http://towardsanagefriendlyep.com/2014/02/27/the-memorandum-of-courant-dages/>.

2. Europe 2014 et perspectives

En 2014 et dans la continuité des années précédentes, Courants d'Âges a maintenu son travail de veille sur les questions européennes et de relai de l'information.

Nous avons été sollicité par le Conseil de l'Europe dans le cadre de leur travail de réflexion sur les personnes âgées et l'intergénérationnel. A ce titre, nous avons fait notre travail d'échange et de mise en réseau en valorisant des initiatives belges pertinentes, tout en diffusant la brochure sur le vieillissement actif, qui a servi de document de travail pour des réunions thématiques organisées par l'Unité Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe.

A la demande d'Age Platform Europe, dont Courants d'Âges est membre, nous avons participé à la campagne de reconduction de l'Intergroupe du Parlement européen sur le vieillissement, lieu de réflexion pour les députés européens où les échanges avec la société civile ne sont pas rares. Nous avons ainsi contacté tous les députés européens belges afin de les inciter à voter en faveur de la reconduction de cet intergroupe. Le vieillissement étant une question cruciale pour l'avenir de l'Union européenne c'est sans surprise que l'Intergroupe a été reconduit.

Pour 2015, Courants d'Âges souhaite poursuivre sur cette lancée. Et au-delà, Courants d'Âges va établir un véritable état des lieux des acteurs, institutions et financements pertinents pour l'asbl. De cette manière, il nous sera plus aisé de nous frayer un chemin dans le labyrinthe européen pour mieux le comprendre et éventuellement ouvrir d'autres perspectives.

3. Conférences / Interventions

20/02, Courants d'Âges a répondu à l'invitation du Conseil des Femmes Francophones de Belgique. La réunion de la Commission Femmes et Monde vieillissant avait comme ordre du jour la thématique intergénérationnelle.

21/02, la Fondation pour les Générations Futures présentait les propositions faites par un panel citoyen invité à imaginer les solidarités intergénérationnelles dans la société de demain.

31/03, Courants d'Âges était présent à la journée de conférence et d'ateliers pratiques autour de l'interculturalité organisée dans le cadre du projet Patchwork, par le Centre culturel « L'Entrela' », la Commune d'Evere et le CBAI - Centre Bruxellois d'Action Interculturelle.

Les 27 et 28 /10, Courants d'Âges a assisté au colloque international organisé par le centre de recherche METICES de l'Institut de Sociologie (ULB) autour de la thématique : « *Secteur Non Marchand, Milieux associatifs, organismes communautaires : des mondes en recomposition* ».

Par ailleurs, Courants d'Âges a été sollicité par le journal Bruxelles Santé (www.questionsante.org) dans le cadre d'un article sur le vieillissement actif. A cette occasion, nous avons rappelé la position du réseau sur cette notion et fait le point sur l'impact de la brochure sur le vieillissement actif publiée en avril 2013 : <http://www.questionsante.org/bs/Vieillissement-actif-la-nouvelle>.

Courants d'Âges a également contribué à un article pour la revue Alter Échos (www.alterechos.be) dans un article traitant de la participation des personnes âgées à la société. Une partie de cette analyse a été consacrée à l'intergénérationnel. <http://www.alterechos.be/alter-echos/au-chomage-jusqua-67-ans>.

C. Sensibilisation

1. Formation

Durant l'année 2014, nous avons organisé deux modules de formation :

Un module méthodologique « *Clés pour une action intergénérationnelle de qualité* » donné par Atoutage a été programmé en juin. Ce module de deux jours, entièrement conçu et dispensé

par Atoutage, tend à:

- donner les outils aux participants afin qu'ils puissent construire les bases d'un projet intergénérationnel ;
- préparer les rencontres en tenant compte de tous les acteurs du projet intergénérationnel ;
- inscrire le projet dans la durée.

Un module intitulé « *De l'Interculturalité dans l'Intergénérationnel* » avec notre partenaire ITECO, Centre de formation pour le développement. L'approche de l'interculturel d'ITECO s'inspire très largement des travaux de la psychosociologue Margalit Cohen-Emerique.

Les objectifs de la formation sont de :

- renforcer les pratiques d'échange et de solidarité intergénérationnelles et interculturelles ;
- renforcer les capacités de décentration, de compréhension du cadre de référence de l'autre, et de négociation principalement à partir de l'analyse de situations (chocs culturels ou incidents critiques).

Pour ces deux formations, Courants d'Âges a rassemblé les attentes des publics visés pour les transmettre aux formateurs qui, autant que possible, ont répondu aux demandes et adaptés leurs contenus.

Nous avons aussi diffusé l'information, géré les inscriptions, géré l'organisation logistique (location des salles, mise à disposition du matériel, repas, ...). Enfin, nous avons évalué les formations tant au niveau des participants que des formateurs.

Notre rôle ici est de faciliter et d'alléger la tâche des structures qui disposent du contenu de terrain à transmettre mais pas forcément des moyens organisationnels et logistiques ou encore des publics intéressés.

Par ailleurs, Courants d'Âges a largement diffusé l'information concernant le module « *Outils pour le développement et l'animation de projets intergénérationnels* » pensé et dispensé par les associations Home Sweet Mômes et Assembl'âges.

Ce module propose deux jours de base en vue de :

- contextualiser, explorer et ouvrir la notion d'Intergénération ;
- explorer des pratiques et outils concrets, utilisables avec des publics intergénérationnels ;
- entrevoir et construire des pistes de réalisation créatives et de terrain.

Il a la spécificité de s'adresser à des groupes homogènes (mêmes professions/études et/ou secteurs d'activités), désireux de découvrir plus avant les formes multiples et bénéfiques potentiels de projets intergénérationnels, et de soutenir des échanges conviviaux, créatifs et enrichissants entre générations au départ de leurs pratiques et réalités professionnelles et/ou personnelles.

Pour cela, Courants d'Âges a réalisé un grand repérage afin de cibler ces groupes. Depuis l'importante base de données et de contacts réalisée, l'information a été largement et à

différentes reprises diffusée.

Courants d'Âges propose régulièrement ses services au réseau afin de faciliter la mise en place d'un module de formation dont le membre alimenterait et partagerait le contenu.

2. Carrefours des Générations

Depuis la quatrième édition des Carrefours des Générations (2012), Courants d'Âges orchestre la coordination globale de l'opération.

Durant le week-end proche de la journée européenne des solidarités entre générations qui a lieu tous les 29 avril, cet événement convivial et festif veut mettre en valeur et à l'honneur toute la richesse des initiatives intergénérationnelles qui existent déjà au niveau local. La finalité reste la sensibilisation et la meilleure prise en compte par les pouvoirs locaux et politiques de l'importance de la solidarité entre les générations et vise l'encouragement de la continuité et durabilité des activités présentées lors de l'opération.

Edition 2014

L'édition 2014 s'est inscrite dans la continuité des éditions précédentes, en collaboration avec les mêmes acteurs, à savoir les communes, les Provinces wallonnes et la Cocof et les pouvoirs subsidiants prolongeant leur soutien à ce projet depuis ses débuts.

Suite à la mise en route de l'opération 2014 à la fin de l'année 2013, l'implication de Courants d'Âges s'est traduite par un travail quotidien de suivi des communes participantes par le biais d'une permanence électronique et téléphonique, par l'envoi de mails réguliers et par la diffusion du matériel de communication. A cela s'est ajoutée la mise à jour régulière du site www.carrefoursdesgenerations.be, avec une attention particulière pour le blog, un travail de communication autour de l'événement et un suivi des communes à la demande. Courants d'Âges a également organisé une réunion de travail en janvier 2014 avec les communes participantes à Namur et une réunion globale d'évaluation en juin.

Avec 41 communes participantes, le taux de participation est légèrement en hausse par rapport à l'édition 2013 (37 communes). Plus de 500 activités ont été proposées au public. On estime qu'il y a eu entre 7000 et 8000 visiteurs lors du week-end, toutes communes confondues. Le taux de satisfaction des coordinateurs locaux ainsi que des ambassadeurs est très bon.

Lancement de l'édition 2015

L'opération 2015 a été lancée au mois d'août par l'envoi de l'invitation à participer aux communes et le premier contact par mail avec les provinces. A partir de cette édition, la province du Brabant Wallon a souhaité se retirer du projet en raison du peu de participation des communes situées sur son territoire.

Outre l'invitation à participer, nous avons fait le travail habituel de réadaptation du matériel (site, affiches, Vade Mecum, retro-planning). D'octobre à décembre 2014, Courants d'Âges a également mené un travail important de suivi des demandes d'information, d'inscription de la part des communes et de mise à jour des informations des communes sur le site de l'opération www.carrefoursdesgenerations.be.

Courants d'Âges a également organisé deux réunions d'information:

- À Namur, le 23 septembre 2014 au Centre l'Illon. Nous y avons accueilli 28 participants (25 communes).
- À Liège, le 18 novembre 2014 au sein de la province. Cette réunion s'adressait exclusivement aux communes liégeoises. Nous y avons accueilli 4 participants (2 communes).

Depuis la reprise 2012, Courants d'Âges n'a de cesse de présenter cet événement comme un outil de travail qui permet aux communes de mieux saisir le concept intergénérationnel, de réfléchir à leurs pratiques intergénérationnelles et de les affiner en fonction des réalités et besoins de leur terrain. L'opération a donc pris un tournant plus méthodologique et moins organisationnel et il semble que les communes le perçoivent de mieux en mieux.

Les Carrefours des Générations nous permettent encore et toujours de créer ou de renforcer des liens privilégiés avec les différents acteurs. En effet, l'opération nous offre une reconnaissance aux yeux des ambassadeurs, des communes et des provinces et nous permet la reconnaissance, au-delà de la coordination des Carrefours des Générations, de notre rôle de plateforme et de nos différentes activités. Elle permet une articulation plus aisée avec notre offre méthodologique (formations, module de sensibilisation, outils, soutien aux projets) et le suivi des demandes à la source, la mise en ligne des expériences et projets sur www.intergenerations.be, l'augmentation de la visibilité et la cohésion du travail en réseau.

Notre satisfaction tient aussi au fait que l'opération contribue à consolider un peu plus les liens entre les différents partenaires de l'événement : les habitants, les ambassadeurs et les coordinateurs locaux.

3. Journée découverte de projets intergénérationnels

Alors que l'opération « Carrefours des Générations » connaît un succès réel en Wallonie, elle suscite une participation très faible (de 2 à 4 communes) dans la Région bruxelloise. Dès lors, en complément au suivi fourni aux communes bruxelloises participant à l'opération, Courants d'Âges propose une offre adaptée en Région bruxelloise.

Suite aux deux rencontres en 2013 des acteurs communaux du Groupe d'échange sur les pratiques intergénérationnelles des communes bruxelloises, Courants d'Âges a organisé une journée de découverte de projets de terrain à Bruxelles. Afin d'enrichir les échanges, Courants d'Âges a ouvert l'invitation à tous les professionnels et bénévoles intéressés par la thématique.

Ainsi près d'une vingtaine de personnes ont découvert le comité intergénérationnel de la plaine de jeux du Parc du Peterbos à Anderlecht, mis en place par la Maison de Jeunes D'Broej. Après une initiation à la marche exploratoire, l'après-midi s'est passée à l'Espace S du Service Seniors de la Ville de Bruxelles, où les participants y ont découvert un potager intergénérationnel et le documentaire "Accordez-moi une minute", réalisé par Mémoire Vive à l'occasion des ateliers créatifs intergénérationnels du CEC du Centre culturel de la Vénérie. La richesse des échanges et la qualité des projets présentés ont contribué au succès de la journée. Outre l'objectif de diffuser des projets et favoriser les échanges, cette journée a permis à Courants d'Âges de découvrir de nouveaux porteurs de projets et de nouer ou consolider des relations avec d'autres professionnels.

4. Forum ouvert : « Comment favoriser les solidarités entre les générations au sein de l'habitat ? »

Suite au vif intérêt et aux demandes relatives à l'habitat alternatif de la part de ses membres, Courants d'Âges a organisé un forum ouvert en collaboration avec l'asbl Habitat et Participation. Experte dans le domaine de l'habitat durable dans une perspective participative, l'association Habitat et Participation a amené aux échanges sa pratique et son expérience de terrain.

Le forum a eu lieu le 10 octobre et avait pour thématique « *Comment favoriser les solidarités entre les générations au sein de l'habitat ?* ». Interpellées par un public croissant souhaitant se réapproprier son habitat et trouver des alternatives solidaires à la crise du logement, par les questions liées au vieillissement de la population et du maintien à domicile des personnes âgées, par le manque de places en crèches et de temps pour les jeunes ménages, par la question du partage et de l'accessibilité de l'espace public, par le sens à donner à une réorganisation de notre espace... les deux associations ont jugé essentiel d'ouvrir le débat et réfléchir à des pistes d'actions concrètes avec un public concerné.

Pour permettre aux participants de choisir les questions abordées et de s'inscrire dans une démarche proactive, notre choix s'est porté sur la technique du forum ouvert. Celle-ci permet la réflexion et le travail en groupe de manière à susciter l'enthousiasme et l'engagement personnel. Cette méthode a pour objectif d'aménager un espace dans lequel un nombre conséquent de personnes peuvent réfléchir à une thématique en sous-groupe de manière responsable et autogérée.

La méthode repose sur quatre principes et une loi :

- Les personnes qui se présentent, sont les bonnes ;
- Ce qui arrive, est la seule chose qui pouvait arriver ;
- Ça commence quand ça commence ;
- Quand c'est fini, c'est fini ;
- La loi des deux pieds : chacun est libre d'utiliser ses deux pieds pour changer de groupe de travail, prendre une pause-café ou simplement s'aérer.

L'ordre du jour a donc été décidé par les participants qui se sont ensuite réunis dans un atelier afin de partager leurs points de vue et interrogations dans un esprit de collaboration et de créativité. Chaque groupe a désigné une personne chargée de la prise de note. Ces écrits ont ensuite été centralisés auprès des deux équipes. A la fin de la journée, un compte rendu a été envoyé à chaque participant reprenant les pistes de réflexion de chaque groupe. Les thèmes abordés lors des échanges ont été :

- Comment intégrer les moins de 50 ans dans un projet intergénérationnel ?
- Habitat groupé. Pourquoi, pour qui, comment ?
- Soutien spontané des voisins âgés : comment éviter que l'aide ne devienne une obligation ?
- Consommer ou être acteur en habitat groupé ?
- Qu'est ce qui fait le lien dans le quotidien ? Trucs et astuces pour rapprocher au quotidien les deux générations.
- Est-on prêt à lâcher la propriété ?
- Comment intégrer une personne dépendante ?
- Comment un commerce de proximité peut être un outil à la rencontre intergénérationnelle ?

Les deux associations poursuivront cette action en 2015 par l'envoi de recommandations aux pouvoirs publics.

Pour l'encadrement de la journée, Courants d'Âges a fait appel à un facilitateur de l'organisme Atanor. Atanor est une petite société qui a une expérience en animation de séminaire, de rencontre, en organisation d'évènement et qui « *Depuis 12 ans accompagne les dynamiques collectives au service de l'évolution des individus, des organisations et de la société* ». Avec cet organisme, nos deux équipes ont suivi une formation de deux jours sur la technique du forum ouvert afin de proposer une intervention de qualité sur ce projet et être capable d'organiser d'autres évènements de ce type.

D. Réseautage

Courants d'Âges est membre de la CAS (Coordination des Associations de Seniors). Par son engagement dans le bureau permanent de la coordination, Courants d'Âges participe aux différents échanges et évènements qu'elle organise. Dans ce cadre, Courants d'Âges n'a de cesse de rappeler l'importance des relations intergénérationnelles dans toutes les problématiques liées au vieillissement.

Depuis 2011, une réflexion de rapprochement a été entamée entre les associations intergénérationnelles Atoutage, Courants d'Âges et Entr'âges. De par les similarités et les complémentarités dans leurs pratiques et de leurs publics, le rapprochement de ces trois associations permet de renforcer la cohérence et la visibilité du secteur intergénérationnel. C'est pourquoi en fin d'année 2012, une nouvelle association a été créée par les trois structures

concernées : Intergénération asbl. Cette association veut rassembler progressivement les pôles d'activités déjà menées et impulser la création de nouveaux projets répondant à une nouvelle demande.

Par ailleurs, cette année pour organiser cette collaboration, les trois structures ont bénéficié d'un accompagnement de cinq séances avec l'asbl STICS qui propose des services, conseils et support pour le secteur non-marchand. Deux séances de cet accompagnement se sont passées en 2013 et trois se sont déroulées en 2014. Le groupe qui a suivi cet accompagnement était composé d'un membre de chacun des trois conseils d'administration et d'une employée de chacune des trois équipes. Par ailleurs, cette année tous les membres des trois équipes se sont réunis pour deux moments d'échanges inter-équipes. Une grande rencontre entre les trois conseils d'administration et les trois équipes a également eu lieu. S'ajoutent à cela de nombreux échanges et moments de réunions entre les coordinatrices des trois associations.

A partir de cette année, la Région Wallonne a reconnu l'initiative de rapprochement entre nos trois structures par l'octroi d'un subside global lié à une convention triennale.

Sur cette lancée, les trois associations se sont mises en quête d'une « maison de l'intergénérationnel » qui vise à accueillir les trois petites équipes sous le même toit. L'objectif est donc de rassembler les différentes missions et compétences afin de faciliter les collaborations futures, de rendre plus visible l'intergénérationnel et de stimuler l'émergence de nouveaux projets. Le résultat de cette recherche se présente sous de bon augure pour voir se concrétiser ce projet de maison commune en 2015. Parallèlement à cette nouvelle dynamique, les trois associations, complémentaires mais néanmoins différentes, continuent leurs projets et activités propres.

Concernant les échanges avec l'ensemble du réseau, nous essayons dès que possible de rencontrer les membres et leurs publics à l'occasion de leurs activités.

Ainsi, Courants d'Âges était présent au Vernissage du parcours d'artistes de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre d'un projet de tricot urbain organisé entre autre par l'asbl Entr'âges.

En décembre, Courants d'Âges a assisté à la projection du film « Before We Go » suivie d'une rencontre en présence du réalisateur, Jorge León, et d'une des actrices, Lidia Schoue. Cette projection a été organisée par l'asbl Volont'R pour ouvrir le débat sur la fin de vie avec notamment des volontaires investis dans les services de soins palliatifs et des structures consacrées à l'accompagnement de fin de vie.

Quant aux projets menés avec d'autres membres du réseau, Courants d'Âges continue de mettre en place et de proposer à son réseau des formations sur la thématique intergénérationnelle ou qui la touche de près.

En dehors du réseau à proprement parler, Courants d'Âges a rencontré Or Gris en décembre. Cette association française veut changer l'image que la société porte sur le vieillissement en mettant en lumière le capital social que représentent les seniors, tout particulièrement sur l'ensemble des territoires ruraux. Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer nos projets,

notre travail de plateforme et le fonctionnement de notre réseau. L'occasion aussi de découvrir un autre projet et d'autres pratiques.

1. Recrutement nouveaux membres

En 2014, la plateforme Courants d'Âges a mené un travail d'élargissement des membres de son réseau. L'objectif de cet élargissement est de vivifier les échanges par de nouvelles pratiques et expériences de solidarité entre les âges. Nous tentons par le recrutement de ces nouveaux membres de couvrir tous les secteurs et les thématiques où des liens intergénérationnels peuvent se déployer.

Le recrutement de nouveaux membres adhérents se fait en différentes étapes qui débutent par une sélection de candidat. Ensuite, une rencontre est organisée avec les futurs membres pour une présentation respective des missions, des valeurs et des activités. Pour finir, les membres postulant sont invités à compléter et à signer une convention.

Cette convention les engage nécessairement à adhérer aux valeurs de la charte du réseau Courants d'Âges et à un échange, un partage et une communication de leurs pratiques intergénérationnelles. Leur participation aux activités et projets de Courants d'Âges en lien avec leur spécificité est également demandée ainsi que leur point de vue sur les thématiques qui devraient être travaillées par le réseau.

De son côté, Courants d'Âges offre à ses membres une visibilité extérieure, une mise en réseau avec de nombreuses associations et/ou projets intergénérationnels et des moments de réflexion sur les pratiques intergénérationnelles. Autant que possible, Courants d'Âges tente d'établir des partenariats et des collaborations privilégiées sur des projets précis.

Cette réciprocité dans l'échange, la transmission d'informations et des méthodes, dans le soutien des actions menées, dans la mise en lien, ... enrichissent et nourrissent le réseau au profit de chacun.

Ce nouvel agrandissement du réseau permet également à Courants d'Âges d'asseoir sa position de plateforme, d'accroître sa représentativité des pratiques et des projets intergénérationnels et d'apporter un support essentiel pour le travail et les échanges au sein du réseau.

C'est ainsi que quatre nouvelles structures, association ou services communaux, ont rejoint notre réseau de membres cette année :

- DUO for a JOB

Est une asbl qui organise du coaching intergénérationnel en mettant en contact à Bruxelles des jeunes issus de l'immigration avec des seniors (pré)retraités expérimentés, idéalement du même secteur de recherche, afin que ces derniers les soutiennent et les encadrent dans leur recherche d'emploi. Dans les principales finalités de l'association, nous en retrouvons deux qui coïncident particulièrement avec les missions et objectifs de Courants d'Âges : « *Recréer du lien*

social et des solidarités de proximité » et « Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles ».

- Ludothèque intergénérationnelle Speculoos

La ludothèque intergénérationnelle Speculoos dépend du service Jeunesse de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ses missions sont de d'organiser des animations principalement autour du jeu et de favoriser les rencontres intergénérationnelles : entre les enfants à partir de 3 ans, les jeunes, les parents ou adultes, les seniors. Dans les animations intergénérationnelles qu'elle organise, la ludothèque vise à créer la rencontre intergénérationnelle et la création d'une relation conviviale tout en cassant les stéréotypes liés à l'âge. Cette rencontre intergénérationnelle se déroule autour d'une activité encadrée et qui peut être de différents types : jeux, créative, de psychomotricité, conte, culinaire,...

- Service des aînés de la ville de Charleroi

Ce service a pour mission de créer, de coordonner et d'animer des programmes de formations, d'animations, de voyages et de spectacles destinés à occuper les loisirs des seniors. Le Service organise tout au long de l'année des activités intergénérationnelles récurrentes souvent par le biais de collaborations avec des partenaires locaux.

- Le PCS (Plan de Cohésion Sociale) de Philippeville

Ce service trouve sa place au sein de notre réseau de membre car il porte une attention privilégiée au développement de l'axe « *retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels* » des PCS. Afin de favoriser le retissage de liens intergénérationnels, l'équipe du PCS s'occupe de la mise en place et/ou du soutien d'activités et de projets mêlant plusieurs publics (enfants, ados et adultes) en vue d'une meilleure insertion de ces personnes dans leur village et/ou quartier. L'approche intergénérationnelle est ainsi toujours présente dans chacun des projets mis en place.

2. Journée Réseau

En 2014, Courants d'Âges a organisé un grand moment de rassemblement et de réflexion avec les membres de son réseau. Cette journée interactive s'est articulée autour des deux grands objectifs suivants :

- Stimuler les interactions au sein du réseau
- Favoriser les partenariats

La journée de travail a été consacrée à s'identifier respectivement en tant que membre avec ses missions, ses projets et les personnes qui les portent. Il a aussi été question d'établir et de travailler les liens et les ponts qui peuvent se créer entre les différents membres. Ces moments d'échange ont permis de mettre en évidence la richesse, les complémentarités et les différences qui composent et alimentent le réseau. Cette journée fut aussi l'occasion aux

quatre nouveaux membres de se présenter et de commencer à créer du lien et la mise en réseau.

Sur les trente membres qui constituent le réseau, vingt-trois membres ont répondu présents. En raison d'empêchements divers de dernière minute, seule une quinzaine était au rendez-vous pour un total de trente-quatre personnes.

Pour nous soutenir dans cette organisation, nous avons fait appel à Atanor qui a accompagné et animé l'évènement. Le compte rendu de cette journée se trouve en annexe.

E. Gestion quotidienne de l'asbl

Comme pour toute association, la gestion quotidienne de Courants d'Âges demande un temps de travail important.

De plus, identifier et définir les besoins de nos différents publics en lien avec la thématique intergénérationnelle, thématique qui reste éminemment transversale, est une tâche assez délicate. Afin de proposer des projets et des activités les plus en adéquation avec les attentes et les demandes de ces différents publics, nous menons chaque année un grand travail de réflexion en collaboration entre l'équipe et le Conseil d'Administration. Pour nous soutenir dans ce travail de réflexion, notre association a bénéficié en juin d'un accompagnement par Atanor. S'ajoute à cette complexité, la non-récurrence de nos subsides qui chaque année plonge notre association dans une situation d'incertitude, incertitude qui ne facilite pas le développement de perspectives à moyen et long terme.

En termes de formation continue du personnel, la coordinatrice de l'asbl a terminé un master « Politique économique et sociale » FOPES à l'UCL entamé en septembre 2011. Ce programme de cours offre un panel varié de disciplines fournissant des clés d'analyse et d'interprétation des phénomènes économiques et sociaux et des politiques qui les concernent. C'est dans ce cadre que cette travailleuse a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2014 un crédit temps à mi-temps.

Ce crédit temps a nécessité l'engagement d'une personne pour la remplacer à mi-temps. A partir du second trimestre 2014, nous avons cherché une nouvelle remplaçante qui a été engagée en juillet 2014 et a bénéficié d'un temps plein (mi-temps de remplacement et mi-temps mi-temps sur fonds propres).

Conclusion

En 2014, Courants d'Âges a continué de destiner ses actions à l'attention de ses différents publics cibles : les porteurs ou futurs porteurs de projets intergénérationnels, les membres de son réseau, le grand public et les différentes instances politiques. Pour cela, Courants d'Âges a mis l'accent sur l'échange, la mise en réseau et le partenariat tant avec les membres de son réseau qu'avec de nouveaux partenaires et le grand public. L'objectif brigué de renforcer la cohérence et la visibilité des valeurs de solidarités intergénérationnelles a donc été atteint grâce à des actions concrètes organisées comme le forum ouvert, la journée réseau, la mise en place de formations, la diffusion de notre memorandum politique et l'accueil de nouveaux membres qui apportent un regard neuf au sein du réseau et vivifient l'échange.

Que ce soit au travers des questions de mobilité, d'aménagement du territoire, d'habitat, d'éducation, de formation, de réseaux d'entraide et de solidarités de proximité, de culture, de loisirs ou encore de mémoire et de transmission, les pratiques intergénérationnelles se dénichent partout et révèlent un sens profond de ce que signifie le mieux vivre ensemble de demain. En ce sens, Courants d'Âges continue de couvrir une majorité de thématiques et de secteurs, transversaux à la société, où des liens intergénérationnels peuvent émerger. En 2014, la thématique de l'habitat, des solidarités de proximité et de l'interculturel ont particulièrement été travaillées.

Comme nous continuons de le constater, issus de ce terreau et fidèle à celui-ci, l'intergénérationnel reste étroitement lié au secteur et aux questions du vieillissement. Tout en continuant à répondre aux attentes et aux questions de ce secteur « confrère » et de son public, Courants d'Âges souhaite accueillir prochainement au sein de son réseau de nouveaux membres qui réunissent un public intermédiaire : adolescents, jeunes adultes, adultes « actifs ». En effet, Courants d'Âges veut dépasser l'idée reçue, qui a la dent dure, que l'intergénérationnel se crée et se vit essentiellement avec des publics d'âges extrêmes et captifs comme le coutumier duo enfants/personnes âgées. La question de comment réussir à impliquer dans l'intergénérationnel ce public intermédiaire reste donc entière et retiendra notre attention dans les projets à venir.



Courants d'Âges asbl

Rue du Vieux Moulin 66 à 1160 Auderghem

Tél.: 02 660 06 56 ou 0495/72.88.92

info@courantsdages.be

www.intergenerations.be

Equipe

Valérie Beckers, Coordinatrice

valerie@courantsdages.be

Marine Bugnot, Chargée de mission

marine@courantsdages.be

Vannessa Taschetta, Chargée de mission

vannessa@courantsdages.be

ANNEXE 1

N. 13291 (48918 — 71425P)

Courants d'Ages

1000 Bruxelles

Numéro d'identification : 13291/98

STATUTS

Les soussignés :

- L'a.s.b.l. « Abracadabus, représentée par Mme Josette Maufroy, rue de la Prévoyance 58, 1000 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « La Gerbe » « Mémoire vivante », représentée par Mme Patricia Fontaine, rue Thieffry 45, 1030 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Télé-Service de Plombières », représentée par M. Jean-Michel Lex, rue de la Gare 9, 4850 Montzen.
- L'a.s.b.l. « Entr'âges », représentée par Mme Marie-Louise Carrette, rue de la Prévoyance 60, 1000 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Centre Saint-Aubain » - « Auberge du Vivier », représentée par M. Jean-Pierre Haquin, avenue de la Gare 108, 6720 Habay-la-Neuve.
- L'a.s.b.l. « Le Pouly », représentée par Mme Marie-Claire Eubben, rue Willy Squélord 9, 5600 Jamagne.
- « Croix Rouge de Belgique - Communauté francophone - Action sociale », représentée par M. Luc Melardy, rue Stallaert 1, 1050 Bruxelles.
- L'association « Recherche Action participative », représentée par Mme Marianne Gassel, rue de l'Elan 80, 1170 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Entraide et Amitié », représentée par Mme Martine Gillis, rue de la Charité 43, 1210 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Ag'y sont », représentée par Mme Isabelle Sturbaut, rue de l'Hôtel de Ville 7A, 7911 Frasnes.
- Le « C.P.A.S. de Pont-à-Celles », représenté par Mme Béatrice Roulin, rue de la Liberté 84, 8230 Pont-à-Celles.
- Le « Home Saint-Joseph », représenté par Mme Marianne Vilches, quai de Coronmeuse 5, 4000 Liège.
- L'a.s.b.l. « Ages et Transmissions », représentée par Mme Michèle Piron, rue Konkel 155, 1150 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « La Charmille », représentée par M. Pascal Xavier, rue des Vignobles 2, 6230 Pont-à-Celles.
- Mme Khadija Ounchif, avenue de l'Exposition 368, 1090 Bruxelles.
- Mme Madeleine Denis, rue Franklin 17, 1000 Bruxelles.
- Mme Françoise Du Fontbaré, avenue Léopold Wiener 81, 1170 Bruxelles.
- M. Hubert Bakandika, Grande Rue au Bois 84, 1030 Bruxelles.
- Mme Eliane Berthe, avenue Général Lartigue 23, 1200 Bruxelles.
- M. André Hut, boulevard de Dixmude 55, 1000 Bruxelles,

tous de nationalité belge, ont convenu de constituer une association sans but lucratif dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

TITRE I^{er} — Dénomination, siège social

Article 1^{er}. L'association est dénommée « Courants d'Ages ».

Art. 2. Son siège social est établi à Bruxelles. Actuellement, celui-ci est fixé à la rue du Vieux Moulin 66 à 1160 Auderghem. L'adresse du siège est située dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Il peut être transféré par décision du conseil d'administration dans tout autre lieu en Belgique.

TITRE II — Objet

Art. 3. L'association a pour objet de développer un réseau de coordination et de services en vue de promouvoir les

activités intergénérationnelles telles que définies dans la charte de l'association.

Cette charte qui définit la philosophie de l'association est inscrite à l'article 1^{er} du règlement d'ordre intérieur.

L'association peut accomplir tous les actes se rapportant à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

TITRE III. — Membres

Art. 4. Courants d'Âges regroupe des personnes qui se sentent concernées par les évolutions démographiques et les enjeux sociaux et humains.

Certaines personnes participeront à l'association à titre personnel, d'autres seront mandatées par une association de terrain.

Courants d'Âges tiendra une liste des associations participant à son action. La participation active d'une personne mandatée par chaque association tient lieu d'adhésion au réseau.

Art. 5. L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents.

Le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à trois. Seuls les membres effectifs jouissent des droits accordés aux associés par la loi et les présents statuts.

Sont membres effectifs :

1° les soussignés;

2° tout membre adhérent qui, présenté par deux associés ou membres effectifs au moins est admis en qualité de membre effectif par décision de l'assemblée générale réunissant les deux tiers des voix présentes.

3° les membres du Conseil d'Administration élus valablement, pour la durée de leur mandat.

Sont membres adhérents, les personnes qui peuvent aider l'association ou participer à ses activités et qui s'engagent à en respecter les statuts et les décisions prises conformément à ceux-ci.

Art. 6. Les admissions de nouveaux membres adhérents sont décidées souverainement par le conseil d'administration et soumises à approbation définitive lors de l'assemblée générale suivante.

Art. 7. Les membres effectifs et adhérents sont libres de se retirer à tout moment de l'association en adressant, par écrit, leur démission au conseil d'administration.

L'exclusion d'un membre effectif ou adhérent ne peut être prononcée que par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix présentes.

Le conseil d'administration peut suspendre, jusqu'à décision de l'assemblée générale, les membres qui se seraient rendus coupables d'infraction grave aux statuts ou aux lois.

Art. 8. Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que ses héritiers ou ayants droit n'ont aucun droit sur le fonds social.

Ils ne peuvent réclamer ou requérir, ni relevé, ni reddition de compte, ni apposition de scellés, ni inventaires.

TITRE IV. — Cotisations

Art. 9. Les cotisations sont fixées par l'assemblée générale annuellement avec un maximum de 10 000 francs. Celle-ci veille à ce que les montants soient adaptés lorsqu'il s'agit de personnes présentes à titre personnel ou mandatées par une association. Pour raisons sociales, le conseil d'administration peut déroger à la règle et soit adopter, soit dispenser un membre du paiement de la cotisation.

TITRE V. — Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Les membres adhérents sont invités à l'assemblée générale.

Elle est présidée par le président du conseil d'administration, ou s'il est absent, par le vice-président ou par l'administrateur délégué.

Art. 11. L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence :

- les modifications aux statuts sociaux;
- la nomination et la révocation des administrateurs;

- l'approbation des budgets et des comptes;
- la dissolution volontaire de l'association;
- les exclusions des membres.

Art. 12. Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année. L'association peut être réunie en assemblée générale extraordinaire à tout moment par décision du conseil d'administration.

Chaque réunion se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation.

Tous les membres doivent y être convoqués.

Art. 13. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration par lettre ordinaire ou par carte postale adressée à chaque membre au moins cinq jours ouvrables avant l'assemblée générale, et signée par un administrateur au nom du conseil d'administration.

L'ordre du jour est mentionné dans la convocation. Sauf dans les cas prévus aux articles 8, 12 et 20 de la loi du 27 juin 1921, l'assemblée peut délibérer valablement sur des points qui ne sont pas mentionnés à l'ordre du jour.

Art. 14. Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée par le conseil d'administration lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande.

Art. 15. Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal à l'assemblée générale, chacun disposant d'une voix. Les membres adhérents n'ont pas le droit de vote. Ils peuvent néanmoins assister aux assemblées générales avec voix consultative.

Les membres effectifs peuvent se faire représenter par un autre membre effectif. Chaque membre effectif ne peut être titulaire que d'une seule procuration.

Art. 16. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées, sauf dans le cas où, il en est décidé autrement par la loi ou par les présents statuts.

En cas de partage des voix, celle du président ou de l'administrateur qui le remplace est prépondérante.

Art. 17. L'assemblée générale peut délibérer valablement sans qu'un quorum soit requis. Elle statuera à majorité simple hormis les cas prévus par les présents statuts.

Le fonctionnement de l'assemblée générale suivra la réglementation prévue par la loi du 27 juin 1921 et les dispositions contenues dans le règlement d'ordre intérieur.

Art. 18. Les décisions de l'assemblée générale sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président et un administrateur.

Ces procès-verbaux sont conservés au siège social où tous les membres peuvent en prendre connaissance. Les membres ainsi que les tiers justifiant d'un intérêt, peuvent demander des extraits de ces procès-verbaux, signés par le président du conseil d'administration et par un administrateur. Toute modification aux statuts doit être publiée aux annexes au *Moniteur belge*. Il en est de même de toute nomination, démission ou révocation d'administrateur.

TITRE VI. — Administration

Art. 19. L'association est administrée par un conseil d'administration de *quatre* membres au moins, nommés par l'assemblée générale pour un mandat de trois ans renouvelable, à la majorité simple, et en tout temps révocables par elle, à la majorité des deux tiers. Les membres du Conseil d'administration sont, soit des membres effectifs ou adhérents, soit des personnes externes à l'association.

Art. 20. En cas de vacance d'un mandat, un administrateur peut être nommé à titre provisoire par l'assemblée générale. Il achève dans ce cas le mandat de l'administrateur qu'il remplace.

Art. 21. Le conseil désigne parmi ses membres un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire et un administrateur délégué.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou par l'administrateur délégué.

Art. 22. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Il ne peut statuer que si la majorité de ses membres est présente. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des votants, la voix du président ou celle de son remplaçant étant, en cas de partage, prépondérante.

Art. 23. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association.

Sont seuls exclus de sa compétence, les actes réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 24. Le conseil d'administration nomme soit lui-même, soit par mandataire, tous les agents, employés, et

membres du personnel de l'association et les destitue. Il détermine leur occupation et leur traitement.

Les rapports entre l'association et les employés sont décrits dans le règlement d'ordre intérieur.

Art. 25. A défaut de stipulation spéciale dans le procès-verbal du conseil d'administration, tout administrateur signe valablement les actes régulièrement décidés par le conseil d'administration. Il n'aura pas à justifier de ses pouvoirs vis-à-vis des tiers.

Art. 26. Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat. Celui-ci est exercé à titre gratuit.

TITRE VII — Règlement d'ordre intérieur

Art. 27. Un règlement d'ordre intérieur sera présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale.

Des modifications à ce règlement pourront être apportées par une assemblée générale statuant à la majorité simple des membres présents ou représentés.

TITRE VIII. — Dispositions diverses

Art. 28. L'assemblée générale pourra désigner un commissaire, associé ou non, chargé de vérifier les comptes de l'association et de lui présenter son rapport annuel. Elle déterminera la durée de son mandat.

Art. 29. En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale désignera le ou les liquidateurs, déterminera leurs pouvoirs et indiquera l'affectation à donner à l'actif net de l'avoir social.

Art. 30. Dans tous les cas de dissolution volontaire ou judiciaire, à quelque moment, ou pour quelque cause qu'elle se produise, l'actif net de l'association dissoute sera affecté à des œuvres similaires, à désigner par l'assemblée générale.

Dispositions transitoires

L'assemblée générale de ce jour a élu en qualité d'administrateurs :

Jean-Pierre Haquin, Françoise Du Fontbare, François Verhulst, Bruno Baron, Séverine Galant, Pierre Van Ryckeghem, Annunziata Ingenito plus amplement qualifiés ci-dessus, qui acceptent ce mandat. Les administrateurs ont désigné en qualité de :

Président : François Verhulst

Trésorière : Françoise Du Fontbare.

Secrétaire : Bruno Baron

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2012. (Suivent les signatures.)

Statuts amendés par l'Assemblée générale le 5 septembre 2001, le 15 juin 2004 et le 7 mai 2010.

ANNEXE 2

Journée réseau 2014

Objectifs

Stimuler les interactions au sein du réseau

Favoriser les partenariats

Se rencontrer entre membres du réseau Courants d'Âges

L'intergénérationnel du futur sera ...

Une philosophie de vie, des valeurs:

« Une philosophie de vie intégrée, devenue presque innée/spontanée » ; « Une société du futur fondée sur le bien-être de toute génération future incluse en opposition à la production. L'ensemble des personnes s'investissent dans la gestion de la cité de façon coresponsable et égalitaire. Chaque génération y trouve sa place et ses actions seront valorisées au sein d'un nouveau contrat social » ; « Dans le meilleur des cas, des liens intergénérationnels fréquents et plus spontanés, choisis. Dans le pire des cas, une société individualisée d'un côté et des solidarités forcées (au niveau économique,...) de l'autre. » ; « Du respect naturellement. » ; « Moins de travail pour chacun mais plus pour tout le monde. » ; « Ce sont des interactions constantes, des vies plus communes. » ; « Société inclusive où chacun a une place utile ou pas mais valorisante pour tous. » ; « Une réalité démographique intégrée dans tous les niveaux de la société et de laquelle on optimise tous les bienfaits. Chaque citoyen est conscient de cette réalité, s'en réjouit et n'a plus aucun stéréotype lié à l'âge ou la crainte de vieillir. Il est ouvert aux relations avec les autres quels que soient son âge, son sexe, sa culture, son statut social, etc. Chacun coopère avec les autres au sein de sa famille, de son quartier, de son réseau, etc. »*

Des projets :

« De moins en moins de liens familiaux mais de plus en plus en plus de liens « encadrés », organisés. » ; « De plus en plus de liens, l'envie et le besoin d'apprendre de nos aînés », « Plus d'intégration des différentes initiatives pour former les opinions et faire prendre conscience de l'urgence de développer une coordination. » *

De la mixité :

« L'interculturel, la mixité totale » ; « De la mixité entre générations. » ; « Renforcement des liens entre les jeunes et les moins jeunes. »*

Dans l'habitat :

« Fortement lié à la question de l'habitat (groupé, décloisonnement des homes,...), lien de plus en plus fort avec les questions de temps, de travail, temps privé. » ; « Pour favoriser l'intergénérationnel, on pourrait multiplier les habitats solidaires mais aussi les espaces ouverts à savoir les habitats organisés au bout d'un lieu central (jardin). Un axe central développé serait le bien-être. »*

Courants d'Âges sera ...

Un réseau...

« Développement du réseau » ; « Tisser des liens et des moments d'échanges. » ; « Mise en réseau des initiatives portées sur les échanges et les renforcements réciproques. » ; « Etendre le réseau de façon plus globale : la planète sera interconnectée. » ; « Soutenir l'information des associations intergénérationnelles pour échange de bonnes pratiques. » ; « Continuer d'informer et de mettre en lien les différents acteurs » ; « Rendre visibles davantage d'associations qui travaillent l'intergénérationnel (vu qu'il devrait y avoir plus). » ; « Rôle de dynamiseur des dynamiques intergénérationnelles, rôle de garant du nouveau contrat social intergénérationnel par le bien-être de tous, tisser du lien entre les citoyens acteurs. » ; « Encore et toujours des mises en lien des différentes énergies, projets qui se trouvent un peu partout » ; « Toujours mettre en réseau et en avant les asbl. » ; « Echanger en vue de mobiliser ses ressources et la créativité » ; « Toujours plus de réseau (faire connaître des autres associations) pour s'en inspirer, faire des partenariats, savoir que ça existe. »*

Un discours, des valeurs....

« Encore et toujours sensibiliser toutes les générations à la richesse intergénérationnelle. » ; « Continuer de promouvoir l'intergénérationnel à tout niveau » ; « Pôle permanent où se pense l'intergénérationnel » ; « Société différentes, cohérente, inclusive. »*

De la politique...

« Implication et une conscience politique => champ d'action +++ pour toutes les initiatives intergénérationnelles » ; « Représentation plus politique de l'importance à l'intergénérationnel. » ; « Aiguillage des politiques et des recherches de terrain, état des lieux » ; « Soutien à la mise en place d'actions/activités de lien entre acteurs/secteurs, sensibiliser les pouvoirs publics à ces enjeux. » ; « Promouvoir de plus en plus la question de l'intergénération (auprès du grand public) car elle va devenir de plus en plus importante. » ; « Que

l'intergénérationnel soit plus reconnu comme quelque chose de fondamental pour la société » ; « Au niveau politique : défendre le décloisonnement et y mettre les moyens »*

Le local...

« Miser sur les initiatives, alternatives qui naissent ici et là mais restent souvent micro initiatives. » ; « Créer des liens avec d'autres sociétés/cultures où c'est différent pour s'inspirer d'autres pratiques et diffuser la nôtre. » ; « Encourager les initiatives locales issues d'initiatives privées apolitiques »*

Dans l'idéal ...

« Courants d'âges n'existerait plus car les rencontres, activités et initiatives intergénérationnelles se feront naturellement. Plus besoin de structure pour coup de pouce. »*

Les questionnements du réseau, les défis à relever ...

Financements publics, économie sociale ; Financements européens et alternatives

Dans ce contexte de crise économique où les subsides publics ne cessent de diminuer, où les financements européens sont énergétivores et contraignants, où le sponsoring fonctionne surtout par réseautage/carnet d'adresses/piston et engendre nombre de difficultés administratives...

Que faire... Comment intégrer le statut des bénévoles dans un projet d'économie sociale? D'un point de vue éthique, peut-on accepter toutes les sources de sponsoring? Comment toucher des mécènes ou sponsors?

Propositions et pistes d'actions... Le financement privé est incontournable : jouer sur la responsabilité sociétale d'entreprise et le volontariat proposé aux employés d'entreprise pour aménager leur fin de carrière. Contacter les associations de notaires ou organiser un congrès scientifique sur un thème prisé par le milieu des mécènes/sponsors. Faire reconnaître notre travail dans le secteur de la santé publique. Adapter nos actions de façon à ce qu'elles deviennent viables économiquement ou les associer à une activité économique rentable mais ayant une finalité sociale. Travailler en réseau à mesurer l'impact de nos actions intergénérationnelles et montrer qu'elles participent à réduire plusieurs coûts publics (santé, cohésion sociale...). Ressource: voir le "social impact bond".

Comment combiner autogestion dans un projet collectif et perte d'autonomie ?

Il existe un flou concernant le moment idéal et adéquat pour passer de son habitat solidaire à une maison de repos/ou de soins... L'habitat solidaire permet dans bien des cas de rester plus longtemps à domicile grâce à la solidarité du voisinage...mais parfois il y a une mise à l'écart par le collectif qui met ses limites, ce qui reste difficile à constater. La prise de risque fait partie de la vie. Attention, à la dictature du risque 0, liée notamment aux nouvelles technologies. On pousse les professionnels à mettre les gens dans des cases comme à des étages différents en fonction du degré d'autonomie. Beaucoup de règles sont instaurées pour faciliter le travail du personnel...

Questions L'habitat individuel, l'habitat solidaire doit-il ou devrait-il être l'habitat jusqu'à la fin de vie? La maison de repos doit-elle être uniquement une maison de fin de vie pour personnes "malades"? Faut-il entrer en maison de repos au dernier moment (ce que risque d'induire la politique de maintien à domicile)? La maison de repos doit-elle être un mouroir? Que signifie une maison de "fin de vie" pour chacun? Comment combiner liberté de choix et sécurité des personnes? Tient-t-on réellement compte de l'avis des personnes (quel que soit leur lieu de vie)? Sont-ils consultés? Tient-on compte de leur épanouissement et bien-être?

Propositions et pistes d'actions... Travailler avec le quartier (maisons ouvertes). S'inspirer et visiter différents projets : Carpe diem au Canada, les Cantous, Val des Roses,... Etablir plus de liens entre les différentes initiatives pour connaître les terrains. Réaliser un questionnaire sur "Comment on se voit vieux?", "Et s'il y a un accident, un problème de santé? "Quelle est ma dernière demeure?", "De quelle taille?", « Quel type d'accompagnement je souhaiterai alors?»

Comment favoriser les ponts avec la Flandre ?

A notre connaissance, il n'existe pas de ponts entre francophones et néerlandophones dans le secteur intergénérationnel. Se dégage une envie chez certains membres du réseau Courants d'âges d'échanger et de savoir ce qui se fait à un niveau national.

Dès lors... Comment procéder ? Qui contacter en Flandre ? L'envie d'établir des ponts est-elle partagée ? Comment cela s'organise de l'autre côté du pays ? La barrière de la langue est-elle un frein insurmontable ?

Propositions et pistes d'actions... Récolter l'intérêt porté à cette question auprès de l'ensemble des membres du réseau. Proposer une réunion aux membres intéressés afin de se fixer des objectifs réalisables et estimer les énergies et ressources disponibles pour atteindre ces objectifs. Agir à la fois au niveau institutionnel : faire un cadastre des interlocuteurs du secteur repéré notamment avec la collaboration de la Fondation Roi Baudouin

(cercles de réflexion, appel à projets Fond Mathilde, ...) et des pistes concrètes au départ des liens, partenariats et contacts intercommunautaires existant déjà entre les membres du réseau et des organismes flamands. Piste des subsides : Fondation Roi Philippe.

Comment toucher les seniors isolés ?

C'est difficile ...

Mais ... Ces seniors veulent-ils sortir de chez eux? Peut-être que nos activités n'intéressent pas ces seniors? Étant donné qu'ils sont isolés, comment les atteindre ? Surtout, en-ont-ils l'envie ?

Propositions et pistes d'actions... Favoriser la communication sous toutes ses formes et identifier des relais de confiance (le pharmacien, les maisons médicales, les aides familiales, les livreurs de repas à domicile, les médecins,...). Dans un premier temps, proposer des activités uniquement pour les seniors seuls avant de passer à une phase intergénérationnelle. Avoir un petit noyau qui permettra la diffusion du projet par le bouche à oreille. Changer la vision et la perspective de prise de contact avec le public : « on va vous aider (à mieux vieillir) » plutôt que : « on a besoin de vous ».

Comment favoriser les solidarités de proximité, au sein du quartier ?

Il peut subsister un climat d'appréhension entre les différents âges quant à l'investissement des espaces communs ou des activités intergénérationnelles. Les espaces communs sont investis par des publics mixtes qui peuvent être porteurs de préjugés (publics immigrés, jeunes, adultes, âgés, belges, etc.).

Il reste des difficultés à solliciter un public sénior pour ses activités intergénérationnelles. Les activités sont-elles assez attrayantes ? La confrontation des seniors avec les plus petits est-elle contraignante pour eux ? Comment amener les personnes à se rencontrer au sein du quartier sans préjugés ?

Propositions et pistes d'actions... Repenser une approche des situations pour diminuer les tensions entre les générations. Exemple : La présence des policiers peut accentuer les tensions. Dans certaines villes, la présence de la police n'est plus nécessaire car les citoyens vivent sous le principe de coresponsabilité.

***= Extraits choisis**